

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20250313-DEL_2025_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 mars, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date convocation : 03/03/2025

Secrétaire de séance : Fabienne AGNOUX

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Fabienne AGNOUX, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Marie Claude AVELINO, Audrey PAREL, Stéphanie MAGNE, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINO, Francis GUILLOT.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

PROCURATION(S) : Jacques GUILLAUMIE-BILLET donne procuration à Fernand ZANETTI.

Délibération n° 2025-17

Montant de la redevance d'assainissement 2025 et des droits d'accès au réseau d'assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide** de fixer le montant de la redevance 2025 comme suit pour l'année :
 1. **Part fixe** (destinée à couvrir tout ou partie les charges fixes du service) :
70,00€ HT (77,00 TTC)
 2. **Part variable** : 1.935€ HT (2.129€ TTC) par mètre cube d'eau consommée dont :
 - 1,53€ HT (1,68€ TTC) au profit de la commune
 - 0,30€ HT + 0.105HT (contrevaieur à la redevance) soit 0.405 HT et 0.445TTC au profit de l'Agence de l'Eau Adour Garonne au titre de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte domestique
 3. **Droit d'accès au réseau** (payable qu'une seule fois) :
 - 1500€ HT (soit 1800€ TTC) pour tout raccordement inférieur ou égal à 10m linéaire
 - Et 20€ HT (soit 24€TTC) du mètre en plus pour tout raccordement supérieur à 10m linéaire
- Le Maire rappelle que par délibération du 11 Novembre 1998 le Conseil Municipal a demandé l'assujettissement du budget assainissement à la TVA à compter de l'exercice 1999.

Membres : 14
Présents : 11
Représenté(s) : 1
Nombre de votants : 12
Exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE

La secrétaire de séance, Fabienne AGNOUX